



**CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FORMATION JUNIOR MASCULINE
TOURNOIS INTERNATIONAUX 2018**

1) Conditions préalables à la sélection :

- a) Le candidat doit être citoyen canadien et détenir un passeport canadien, être membre de Golf Canada et avoir un statut de joueur amateur en règle.
- b) Membre en règle de Golf Canada, le candidat ne doit faire l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire de la part de l'Association.
- c) Il doit avoir participé au Championnat canadien junior masculin et à un championnat provincial durant l'année précédant la sélection. Certaines circonstances particulières valables peuvent être prises en considération si le joueur n'a pas pu participer à ces championnats ou s'il a dû s'en retirer. Une blessure ou une maladie peuvent constituer des circonstances particulières recevables, de même que la participation du joueur à un tournoi octroyant davantage de points au classement WAGR (World Amateur Golf Ranking). Pour toute question à ce sujet, veuillez vous adresser au directeur des programmes de développement du sport de Golf Canada.
- d) Le candidat doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique de Golf Canada, ainsi qu'aux règles du Programme canadien antidopage (PCA).

2) Processus de sélection

- a) Un comité de sélection doit recommander au Comité de développement du sport de Golf Canada son choix de joueurs pour la formation qui participera aux compétitions internationales.
- b) Il incombe au Comité de développement du sport de Golf Canada de ratifier les sélections finales de la formation.
- c) Aucun joueur qui aspire à faire partie d'une formation destinée aux compétitions internationales ne peut participer au processus de sélection.

3) Entraînement après la sélection

- a) L'on s'attend à ce que tous les joueurs sélectionnés continuent autant que possible de participer à des compétitions et suivent un calendrier d'entraînement approuvé par l'entraîneur en chef de la Formation nationale masculine de développement entre la date de sélection et la date de départ.
- b) L'on s'attend également à ce que tous les joueurs sélectionnés participent au Championnat canadien junior masculin de l'année en cours, le cas échéant.

4) Sélection du capitaine de l'équipe

- a) Le directeur en chef du sport de Golf Canada doit soumettre pour approbation finale au chef de la direction de Golf Canada le nom d'un capitaine d'équipe, si nécessaire, et celui-ci doit être nommé dans un délai suffisant avant la compétition.



Championnat mondial junior par équipes (WJGTC), Japon

- 1) Golf Canada délègue quatre (4) joueurs au WJGTC qui se tient chaque année au mois de juin. Une épreuve de qualification est habituellement disputée en avril si le Canada n'a pas remporté le WJGTC de l'année précédente. Les conditions d'admissibilité pour le championnat sont les suivantes :
 - a. La priorité est accordée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.
 - b. Les joueurs doivent avoir moins de 19 ans au dernier jour du championnat (vers le 15 juin habituellement).
 - c. Ils ne doivent pas fréquenter une université ou un collège (excluant le cégep).

- 2) La sélection se fonde sur :
 - a. Les résultats individuels aux championnats nationaux et autres tournois importants répertoriés ci-dessous par ordre d'importance :
 - Championnats nationaux canadiens, tournois de l'USGA
 - Autres tournois de catégorie E ou mieux selon le classement WAGR
 - Tournois sur invitation AJGA, Championnats Premiers élans, tournois ouverts AJGA
 - Championnats provinciaux – score évalué par rapport à la normale et à la force du tableau de compétition.
 - b. Examen des classements ci-dessous, dans cet ordre :
 - 1) WAGR
 - 2) Ordre du mérite national junior masculin (OMNJM)
 - 3) Ordre du mérite national amateur masculin (ONMAM)

Autres tournois internationaux

Golf Canada est régulièrement invité à envoyer des joueurs à certains tournois internationaux, comme :

- a. **Omnium junior**
Les golfeurs de moins de 16 ans au 1^{er} janvier 2018, mais ayant plus de 12 ans au 16 juillet 2018, sont admissibles à la sélection. Celle-ci se fait en fonction du classement à l'OMNJM, priorité étant donnée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.
- b. **Duke of York Young Champions Trophy**
Le joueur né le 1^{er} juin 2000 ou après ayant le meilleur résultat au Championnat canadien junior masculin de l'année en cours sera sélectionné pour représenter le Canada au Duke of York Young Champions Trophy qui se tiendra en septembre au Royaume-Uni. Si ce joueur ne peut y participer pour quelque raison que ce soit, la sélection du représentant canadien sera fondée sur le classement à l'OMNJM, priorité étant donnée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.
- c. **Junior Orange Bowl**
Les joueurs de moins de 19 ans au 29 décembre 2018 sont admissibles. La sélection de l'athlète pour ce tournoi se fonde sur le classement à l'OMNJM, priorité étant donnée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.
- d. **Autre**
Golf Canada est de temps à autre invité à envoyer des joueurs à d'autres tournois internationaux. La sélection sera faite en tenant compte du classement à l'OMNJM, et la priorité sera accordée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.